



COMMUNIQUE DE PRESSE

16 novembre 2023

Des chiffres qui parlent

SAÏD OMAR OILI

SENATEUR DE
MAYOTTE

A la suite du rejet par le Sénat de l'amendement que j'ai défendu pour supprimer la territorialisation des cartes de séjour des étrangers délivrées sur Mayotte, je tenais à apporter les éléments suivants avec « des chiffres qui parlent » (cf le tableau en pièce jointe).

Cette disposition dérogatoire au droit commun assigne à résidence plus de 35 000 étrangers en situation régulière sur un territoire de 374 km².

Cette situation est inacceptable dans une République. Elle serait considérée comme totalement inacceptable dans n'importe quel territoire en métropole.

Je réaffirme ma totale détermination à supprimer ce texte qui contribue à rendre les services publics de Mayotte ingérables face à cette poussée démographique la plus importante en France de 4 % par an.

En 2022 le record de naissance sur l'archipel a été battu 10 795 et une progression de 18 % en deux ans. Avec 29,6 enfants supplémentaires par jour, c'est l'équivalent d'une classe dans une école primaire.

Saïd OMAR OILI
Sénateur de Mayotte